

La Gingolaise franco-suisse



Vie quotidienne et pratique

Un plan de relance « à la gingolaise » !

Tourisme, évènements et loisirs p.17

Saint-Gingolph est
une Station Verte !

Regards franco-suisse p.08

Regard croisé sur
nos plages



Éditorial

Chère lectrice et cher lecteur,

Depuis quasiment un an et demi, nous vivons à un rythme imposé par la pandémie et les restrictions nécessaires à endiguer celle-ci. Que ce soit en Suisse ou en France et qu'elles nous paraissent judicieuses ou non, ces mesures ont été prises dans le seul but que nos systèmes sanitaires puissent faire face à un nombre croissant de personnes à soigner dans les hôpitaux.

Si, durant cette crise, nous avons pu vivre un certain retour à la normale au cours de différentes périodes, nous avons tous largement dû renoncer à notre vie normale au quotidien. Nos commerçants locaux ont particulièrement subi cette situation. Il est donc très important de ne pas les oublier lorsque tout va bien et de faire honneur à leurs produits et services de qualité. La population de nos deux communes, de notre village, a déjà largement démontré depuis mars 2020 que la solidarité transfrontalière et intergénérationnelle fonctionne sur son territoire.

Ces dernières semaines, nous avons enfin pu tous nous retrouver, que ce soit pour ce huitième de final de Coupe d'Europe ou pour les marchés franco-suisse. Ces événements nous ont largement rappelé au bon souvenir de notre vie d'avant et de l'ambiance qui animait nos rives lacustres. Saint-Gingolph, un village les pieds dans l'eau, mais la tête dans les étoiles, qui sait accueillir ses visiteurs et où il fait bon vivre.

Nous espérons tous que cette situation de détente puisse perdurer et que nous pourrions profiter d'un été de liberté. Toutefois, l'incertitude est grande et la prudence reste de mise afin de protéger les personnes les plus vulnérables. En effet, tous les experts s'étaient accordés pour prédire

une tendance à la hausse des cas, qui semble actuellement se confirmer. Personne ne souhaite que de nouvelles mesures restrictives soient mises en place. Il reste cependant absolument indispensable que toutes nos collectivités protègent les plus fragiles de leurs membres en faisant tout leur possible pour ne pas les exposer aux différents risques liés à ce virus, que ce soit d'un point de vue sanitaire, mais également économique.

Au nom de nos deux municipalités, nous vous remercions tous pour les efforts déjà consentis afin de protéger votre prochain et particulièrement les personnes vulnérables. Nous espérons que cette pandémie touche à sa fin et que nous pourrions définitivement retrouver un semblant de normalité le plus rapidement possible. Nous vous invitons à vivre pleinement votre été à Sainnt-Gingolph, mais de le faire avec prudence et surtout respect envers autrui. Finalement, nous vous rappelons que nous sommes à vos côtés tout du long de cette période d'incertitude.

Géraldine Pflieger
Maire de Saint-Gingolph

Damien Roch
Président de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

- 4 Réhabilitation de la salle des fêtes
- 5 Les Balcons de Brêt

Regards franco-suisse

- 6 Un plan de relance «à la gingolaise»
- 8 Regards croisés : une destination, trois plages
- 10 Le village a fêté l'Europe

Vie quotidienne et pratique

- 12 Les mérites gingolais deviennent franco-suisse
Tous connectés grâce à notre application
- 14 Une visibilité maximale pour le match France-Suisse
Le Consul en visite

Tourisme, événements et loisirs

- 16 Une saison test, avec des animations inédites
- 17 Nouvelle formule des marchés
Saint-Gingolph devient la 471e Station Verte française

Côté suisse

- 18 L'Association des Communes du Haut-Lac

Côté français

- 20 Parkings ; Tout le monde veut prendre sa place
- 21 Les fontaines : le nouveau «Watergate» ?
- 22 Des nouvelles de la fibre
Les plaques de rues se modernisent
- 23 Les palmes des incivilités

La Gingolaise franco-suisse

Numéro 8 - Été 2021

Une publication semestrielle éditée conjointement par les communes de Saint-Gingolph (Suisse et France).

Responsables : Géraldine Pflieger et Damien Roch
Photos : Selon crédits
Maquette : Commission Communication
Dépot légal : Août 2021
Tirage : 1'500 exemplaires sur papier recyclé

Imprimé dans le Chablais, à l'Imprimerie Mathy à Thonon-les-Bains





PROJETS

Réhabilitation de la salle des fêtes : les nouveaux volumes se dessinent !

Après 5 mois de chantier, la nouvelle configuration de notre nouvelle salle communale se dessine ! La future cuisine et les nouveaux sanitaires sont délimités, ainsi que la coursive qui permettra de rejoindre l'ascenseur public à l'arrière de la scène.

C'est l'entreprise Gilletto qui a donné le premier coup de pioche du chantier de rénovation. Hasard de la vie : c'est la même entreprise qui, 40 ans plus tôt, donnait aussi le premier coup de pioche de la construction de la salle !

Vous avez peut-être lu dans la presse que les stocks de bois étaient en flux tendus ces derniers mois dans le monde. Bien qu'une grande majorité de la salle soit constituée de bois issu de filières locales, le chantier devrait tenir les délais. Il a été arrêté quelques semaines mi-mai, mais a pu reprendre le 5 juillet dernier.

Dans le même temps, le conseil municipal a choisi le nouveau nom de la salle. C'était une volonté de donner un nom et une image à ce lieu, pour mieux le «vendre» pour des réunions, congrès, mariages, etc... Dès l'été 2022, nous nous réunirons donc dans l'Espace Horizons Lémaniques. Peu de salles communales autour du lac sont situées directement sur les quais, nous avons donc misé sur l'emplacement exceptionnel de notre nouveau lieu multifonction.

Joël Grandcollot-Bened, adjoint au maire



Les Balcons de Brêt : l'aménagement se dessine !

L'hiver et le printemps ont été propices à l'avancement des études d'aménagement du nouveau parc public au bord du lac à Brêt, sous la houlette du Conservatoire du Littoral avec l'intervention du paysagiste ADP Dubois. Le scénario retenu est celui du farniente et de la nature, orienté autour du délassement, de la contemplation tout en s'appuyant sur un respect du site et des matériaux naturels.

Tout d'abord la plage sera avant tout orientée vers la mobilité douce grâce à l'accès piéton et aux stationnements vélos dès son entrée à proximité de l'arrêt de bus. Depuis le haut du parc nous accéderons à un petit belvédère, qui ne sera pas sans rappeler les belvédères de Saint-Gingolph, avec le dégagement de la vue sur le Lac et légèrement en contrebas pour éviter le bruit de la route. Un cheminement piéton en partie haut permettra par exemple de se promener sans avoir à rester au bord de la route.

Puis une descente faite de marches en gradins rejoindra une prairie aménagée avec des plateformes en bois, la grande terrasse sous les tilleuls qui sera conservée et mise en sécurité, puis permettra de descendre jusqu'à la plage de galets.

Dans le choix du mobilier des clins d'œil à la fois rustiques et contemporains seront fait à nos aménagements du bord de Lac déjà réalisés dans la commune, du bois, des grandes grumes pour servir de banc, des gardes corps en métal au

style le plus épuré. Enfin, nous réutiliserons des anciens troncs pour réaliser des parcours ludiques pour les enfants ou des banquettes.

Le choix des plantations sera fait pour limiter la tonte et laisser le plus possible la nature s'épanouir en limitant les coûts d'entretien et d'intervention en cours de saison.

Suite à cet avant projet, les études de détails vont se poursuivre ainsi que la consultation des entreprises. Les travaux débuteront tout de suite après la prochaine saison, début septembre 2022 pour pouvoir permettre l'aménagement et les plantations et ainsi disposer de ce nouvel espace au printemps 2023. En parallèle, le mobilier de la plage de Brêt située plus à l'est sera modernisé et harmonisé avec le même mobilier choisi pour l'aménagement de la nouvelle plage, cette dépense étant prise en charge par la Commune. Ainsi le littoral de Brêt sera mis en valeur avec toutes ses qualités et au même titre que le littoral de Saint-Gingolph avec une vraie plus-value esthétique et une démarche de développement durable.

Géraldine Pflieger, maire





ÉCONOMIE LOCALE

Un plan de relance «à la gingolaise» !

Les 18 derniers mois ont été difficiles. Dans un village comme le nôtre, les acteurs économiques ont souffert, soit d'une fermeture forcée, soit d'une clientèle en forte baisse due aux contraintes de déplacement.

Les autorités communales de Saint-Gingolph, main dans la main, vous encouragent, habitants de notre village, visiteurs de passage qui lisez ces lignes, à participer à notre plan de relance «à la gingolaise», soit : jouer la carte de la solidarité.

Consommez, achetez, mangez : trois mots pour faire repartir l'activité économique. Partez à la (re)découverte de nos 15 cafés et restaurants, qui se feront un plaisir de vous accueillir.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire encore, élanchez-vous dans les arbres de Léman Forest, ou plongez dans l'histoire de Saint-Gingolph au Musée des Traditions et des Barques du Léman.

L'une des clés de notre réussite sera également la relance de nos événements villageois : Fête de la Châtaigne, Marché de Noël, Carnarioule... D'autres dates sont d'ores et déjà annoncées pour 2022, nous vous invitons à y participer massivement. Ainsi, Saint-Gingolph gardera son esprit village, son authenticité et continuera à vivre des jours paisibles dans son cadre de vie exceptionnel.

*Côté français :
n'oubliez pas votre pass !*

Tout le monde en a évidemment entendu parler : le pass sanitaire est devenu une réalité sur le territoire français. Il est dorénavant obligatoire pour accéder aux cafés, restaurants, centres commerciaux, etc...

Votre pass sanitaire est valide à l'une des 3 conditions suivantes :

- un parcours vacinal complet
- un test de moins de 72 heures réalisé chez un professionnel de santé
- une preuve de rétablissement de la Covid de moins de 6 mois

Une précision importante : le pass sanitaire suisse est lisible en France, et vice-versa.



Nos cafés et restaurants à (re)découvrir!



Café du Commerce



Ali Baba et ses 40 saveurs



Café Helvetia «Chez Luis»



Café de la Navigation



La Crêperie du Lac



La Thaïlande



Ada Kebab et Pizzas



Le Relais France-Suisse



L'Oasis



Le Rivage «Chez Monmon»



L'Epicurienne



Le Mékong



Aux Ducs de Savoie



Bellevue Restaurant



P.P. Beach Restaurant de la Plage



REGARD CROISÉ

Une destination, trois plages !

L'avantage d'être un village à cheval sur deux pays, c'est qu'on y trouve certaines infrastructures deux fois. Et plutôt que de faire doublon, elles sont très souvent complémentaires. C'est le cas de nos plages !

Toutes deux idéalement situées, elles proposent chacune une ambiance, des infrastructures et des services différents, qui permettent à chacun d'y trouver son compte. Et ce n'est pas tout ! Pour ceux qui n'auraient pas fait leur choix, une troisième possibilité existe.

L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2019, la plage municipale française est détentrice du label Pavillon Bleu. Créé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Présent dans 46 pays sur tous les continents, le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

Côté suisse, les eaux de baignade, tout comme côté français d'ailleurs, sont chaque année analysées et jugées d'excellente qualité.

LE RAVITAILLEMENT

Côté valaisan, la buvette est gérée bénévolement par le Comité d'Exploitation de la Plage de la Bâtiaz (qui fait partie de *Saint-Gingolph Promotion Évènements*). Entre mi-juin et mi-août, une équipe jeune et dynamique vous accueille à la buvette, située dans le bâtiment de la plage, et propose boissons fraîches, glaces, paninis...

Côté savoyard, le restaurant appartient à la commune. Depuis sa rénovation en 2016, il est mis en location, tous les 3 ans, par le biais d'une Délégation de Service Public (DSP).

Ce contrat entre la commune et le locataire entraîne toute une série d'engagements mutuels, dans l'unique but d'améliorer l'attractivité de la plage. Ce contrat de location permet notamment de financer le coût de surveillance de la plage tout en conservant la gratuité de l'accès.



LES ÉQUIPEMENTS

Sur la rive ouest, la plage municipale a été renouée en ce début d'année. Ces travaux ont permis au plongeoir, avec ses plates-formes à 3m et 7m, de retrouver sa couleur bleue d'origine. Le radeau a retrouvé sa place, et deux tables de ping-pong ont remplacé le terrain de volley.

Depuis 3 ans également, une base nautique s'est installée à l'entrée de la plage. Opérée par Evolution2, elle permet de louer pédalos, paddle et canoé tout au long de l'été.

Sur la rive est, on trouve également un radeau et une table de ping-pong.

ET BRET !

Une troisième plage existe bien à Saint-Gingolph : celle de Bret ! Enherbée, calme, avec un panorama magnifique, elle comblera celles et ceux qui cherchent quiétude et tranquillité.

Et comme expliqué dans les pages précédentes, elle sera complétée d'ici quelques mois par l'aménagement des Balcons de Bret, qui créera un nouvel accès public au lac.



Le plongeoir est illuminé tous les soirs en période estivale.



Le projet d'aménagement des Balcons de Brêt, sur la plage dite «de la Saugé».

La base nautique a pris place à l'entrée de la plage municipale.





ÉVÈNEMENT

Le village de Saint-Gingolph a fêté l'Europe

C'était un projet dans les tuyaux depuis plus d'un an, et malgré le contexte sanitaire délicat, nous avons choisi de le mettre en oeuvre.

Il y a plus d'un an donc, Me Thierry Boudios a approché la mairie pour faire connaître son souhait de dédier un lieu dans notre village aux victimes civiles de la Seconde Guerre Mondiale à Saint-Gingolph.

Nous connaissons tous le Monument des Fusillés, qui honore les 6 gingolais tués par les S.S. en représailles des actions de la Résistance. Mais avec l'initiative de Me Boudios, il s'agissait là d'honorer également les civils étrangers tués le 22 juillet, notamment les douaniers allemands

présents au poste-frontière. Avec pour objectif final, de tourner une page dans le souvenir de ces événements, en rassemblant en un lieu, neutre, ces 19 femmes et hommes qui ont trouvé la mort en cet été 1944.

Dans le cadre de l'écriture de son futur livre, Me Boudios a recueilli un nombre impressionnant d'informations sur ces douaniers allemands qui étaient en poste à Saint-Gingolph en 1944, allant jusqu'à retrouver leur sépulture pour ceux qui en ont une.

C'est dans la chapelle funéraire attenante à l'église qu'a été installé ce qu'il conviendra désormais d'appeler le «Cénotaphe Européen de Saint-Gingolph». Grâce au concours et au soutien de la paroisse et de son président Michel Galliker, ce lieu devient un lieu de mémoire et de recueillement.

Le contexte sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de concrétiser l'entier du programme que nous avons imaginé pour cette journée, ni même d'inviter toute la population à l'inauguration du cénotaphe. Mais nous gardons un certain nombre d'animations dans notre manche pour une prochaine Journée de l'Europe.

Joël Grandcollot-Bened, maire-adjoint





Photos : Juste un Clic Justine Grandcollot



VIE VILLAGEOISE

Les mérites gingolais deviennent franco-suisse !

Cela dira quelque chose aux habitants de la partie valaisanne de notre village. Côté français, cette pratique est moins connue. Le Conseil franco-suisse, lors de sa séance du 17 mai dernier, a décidé d'attribuer conjointement les Mérites gingolais.

Les Mérites ont tout simplement pour but de récompenser toute personne ou groupement (association, personne morale) qui aura contribué, par son action ou son oeuvre, au rayonnement de notre village.

Il peut s'agir d'un club sportif pour ses résultats, d'une personnalité de notre village pour son action auprès de la population, d'une association pour les animations qu'elle propose...

Un règlement a été établi et plusieurs Mérites pourront être décernés chaque année dans 4 catégories. En tout temps, un formulaire sera disponible. Nous avons souhaité que la remise des Mérites se fasse devant un public le plus large possible, c'est pourquoi cette cérémonie sera dorénavant

intégrée à la soirée des voeux en janvier de chaque année.

Max-Alexandre Derivaz et Joël Grandcollot-Bened

Proposez des mérites !

Tout le monde peut proposer un(e) candidat(e).

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le formulaire dédié, disponible :

- en version papier auprès des deux secrétariats communaux
- en ligne sur les sites internet des deux communes

et de le retourner avant le 30 octobre de chaque année. Le Conseil franco-suisse se prononcera sur les attributions en séance en novembre.

VIE VILLAGEOISE

Tous connectés grâce à notre application

Comme nous l'avions annoncé dans une précédente édition de la Gingolaise franco-suisse, nous sommes heureux de vous annoncer la disponibilité de l'application «Saint-Gingolph» pour smartphone. Vous pouvez la télécharger gratuitement sur l'AppStore et Google Play en cherchant .

Elle vous permettra notamment, grâce aux notifications «push», de recevoir les informations importantes concernant chaque côté de la Morge.

Mélina Wilfling



Territoires d'innovations pédagogiques



campus connecté

du Léman

Quand la fac
vient à toi !



Ouverture
septembre
2021

campus@clustereau.fr
+33 (0)4 50 79 52 31
22, Av. Anna de Noailles
74500 Evian-les-Bains





VIE VILLAGEOISE

Une visibilité maximale pour le match France-Suisse

Une fois n'est pas coutume, les médias suisses et français se sont pressés à Saint-Gingolph quand l'affiche des huitièmes de finales de l'Euro2020 a été connue ! Un France-Suisse en phase d'élimination directe, c'était une première !

TF1, France 2, RTS, France 3, 8 Mont-Blanc, FranceInfo, RMC Sports, France Bleu... Avec plusieurs reportages avant et après le match pour certains, la couverture médiatique de cet événement fait du bien pour notre publicité !

Relevons finalement le niveau du match, qui s'est conclu cette fois-ci par une victoire méritée de la Nati !



Euro 2020 : "une ambiance du diable" pour le match France-Suisse à Saint-Gingolph, village à cheval sur la frontière

Ce lundi 28 juin 2021, la France et la Suisse s'affrontent pour le compte des 8èmes de finales de l'Euro de football. Le coup d'envoi sera donné à 21 heures à Bucarest (Roumanie). Un match qui sera forcément très suivi à Saint-Gingolph, un village unique à cheval entre France et Suisse.

Publié le 28/06/2021 à 17h42 • Mis à jour le 28/06/2021 à 17h50



Le Consul en visite

Le 2 juillet dernier, nos autorités communales ont reçu la visite officielle de M. le Consul Général de Suisse à Lyon Pascal Borno.

Le Consul Général a pu constater et se réjouir des nombreuses «interconnexions» qui existent entre nos deux communes : associations binationales, politique touristique commune, projets menés en commun, histoire forte...

Ce fût l'occasion également de revenir sur les différents épisodes de fermeture de frontière ces derniers mois, et sur les efforts des autorités communales pour permettre aux Gingolais de continuer à vivre normalement, notamment en permettant aux valaisans de venir chercher leur pain en mars 2020. Histoire de prouver une nouvelle fois que Saint-Gingolph ne forme bien qu'un seul et même village, unis envers et contre tout.



Photo : Maxime Terretaz

MA CRÈCHE À DEUX PAS DE CHEZ MOI À SAINT-GINGOLPH !



RETROUVONS-NOUS
ENTRE COPAINS
FRANÇAIS ET SUISSES !



LES
PETITS
SALÉS

Locaux neufs et agréables

Repas Bio

Couches fournies

Espace extérieur sécurisé

Ateliers relaxation, éveil,
contes, langue des signes...

Sorties diverses :
nature, bibliothèque...

crèches
people&baby
le sens de l'enfance



Chemin de l'Abreuvoir • 74500 Saint-Gingolph • les.petits.sales@people-and-baby.com

OUVERTE DE 7H00 À 19H00 • PARKING • CONVENTIONÉE CAF
INFOS / INSCRIPTIONS : +33 (0)9 53 78 56 99 ou WWW.PEOPLE-AND-BABY.COM



TOURISME

Une saison test, avec des animations inédites

Quel été... Restrictions, levée des restrictions, masques, pas masque, rassemblements limités, consommation d'alcool interdite sur la voie publique... S'ajoute à ça une météo franchement pas du côté de nos acteurs économiques. L'été 2021 ne sera pas de ceux dont on se souviendra dans quelques années. Pourtant, espérons que les quelques événements qui ont eu ou qui doivent encore avoir lieu rechaufferont les coeurs.

Nous écrivons ces quelques lignes au milieu de l'été. Plusieurs animations ont déjà eu lieu, mais les restrictions liées au contexte sanitaire refont leur apparition côté français.

Pour bien commencer l'été, fin juin, la première «presqu'édiction» de la Vogue du Haut-Léman a été un succès inespéré. Même le soleil était de la partie ! Un quai bondé et plus de 700 tickets distribués pour les croisières gratuites. Encore un immense merci à la Bourgeoisie de Saint-Gingolph pour le financement de ces excursions.

En juillet et août, le comité directeur de Saint-Gingolph Promotion Évènements a réfléchi à mettre en place quelques animations en «test» : concerts, visites du village sur le thème des événements de 1944, soirée contes...

La météo a obligé certains reports. Le cinéma en plein air a été un franc succès, et un passage à 2 ou 3 séances l'an prochain est envisagé. La visite du village a rassemblé 15 personnes, toutes extérieures à Saint-Gingolph, ce sera donc à refaire chaque année.

Mettre en place un programme d'animations estivales n'est pas chose aisée quand on est une équipe 100% bénévole. Nous devons donc voir pour pérenniser les choses qui ont fonctionné en nous appuyant sur nos partenaires tel l'Office de tourisme intercommunal ou le bureau des Guides du Patrimoine.

*Le comité directeur
de Saint-Gingolph Promotion Évènements*



ÉVÈNEMENTS

Nouvelle formule des marchés : le nombre de marchands grandit !

Les marchés franco-suisse se devaient de rebondir en raison des nombreux marchés créés dans la région (Lugrin, Publier...) Pourquoi ne pas profiter du nouvel écrin des quais rénovés et de ses équipements pour développer ce rendez-vous désormais incontournable ?

Avec le nouveau comité constitué, nous avons mis sur pied cette nouvelle formule : nouvel horaire de 14h à 21h, pour transiter sur l'apéritif et d'éventuels concerts le soir, nouveau lieu donc, le quai, et buvette de nouveau confiée à des associations du village.

Cette nouvelle formule a conquis les marchands «historiques» : ils se sont quasiment tous engagés sur les trois dates !

Encore mieux, le succès de cette nouvelle formule a attiré de nouveaux participants : de 33 marchands fin juin, nous sommes passés à 47 au marché du 7 août !

Rendez-vous donc l'année prochaine pour des marchés franco-suisse encore plus dynamiques !

Le Comité d'Organisation des Marchés franco-suisse



TOURISME

Saint-Gingolph devient la 471e Station Verte de France

C'est un peu comme une entrée dans la cour des grands : Saint-Gingolph rejoint le réseau des Stations Vertes ! C'est la 10e commune de Haut-Savoie labellisée.

1er label d'écotourisme en France, il offrira à notre destination une visibilité maximale. En effet, selon une enquête récente, les Français utilisent principalement le critère «Station Verte» pour le choix de leur destination de vacances. En contrepartie, notre commune devra respecter (et respecte déjà) toute une série de critères et d'engagements, qui seront contrôlés dans 3 ans pour renouveler le label.





COOPÉRATION

L'Association des Communes du Haut-Lac

Acceptée en votation populaire en juin 2018, l'Association des Communes du Haut-Lac (ci-après ACHL) réunit Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph. Depuis le 1er janvier 2019, cette entité juridique distincte accomplit les tâches qui lui sont confiées en lieu et place des quatre communes partenaires. Son but est ainsi d'assurer la gouvernance d'entités intercommunales.

Les communes n'avaient pas attendu la création de cette association pour que des collaborations soient mises en place. Toutefois, de nombreux enjeux en lien avec la gouvernance de ces structures, tels qu'une transparence financière vis-à-vis des citoyens, un système hiérarchique peu clair, une coordination lacunaire ou des différences de fonctionnement, avaient progressivement été révélés. L'ACHL a donc permis la mise en place d'une gouvernance unique et transparente des structures intercommunales déjà existantes, auxquelles s'est ajoutée le service officiel de curatelle en 2020.

L'association dispose d'un organe exécutif, le comité de direction, composé des quatre Présidents de commune. Les dicastères sont répartis comme suit :

- Présidence (administration et RH) : Véronique Diab-Vuadens (Vouvry)
- Écoles (primaires et cycle d'orientation) : Pierre Zoppelletto (Port-Valais)
- Social (curatelle et intégration) : Valérie Bresoud-Guérin (Vionnaz)
- Sécurité (pompiers, police, état-major de conduite) : Damien Roch (Saint-Gingolph).

L'organe législatif, l'assemblée des délégués, compte quant à lui 25 membres nommés par les Conseils municipaux, proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune : 3 représentants pour Saint-Gingolph, 6 pour Vionnaz, 8 pour Port-Valais ainsi que pour Vouvry. L'Assemblée des délégués est présidée par M. Max-Alexandre Derivaz, de Saint-Gingolph.

L'ensemble des tâches sous l'autorité de l'ACHL sont réparties dans différents services :

- Le Service Officiel de la curatelle exécute des mandats de protection prononcés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du district de Monthey en faveur de personnes majeures nécessitant un encadrement social et administratif particulier et qui

ne peuvent de ce fait être assumés par des curateurs privés.

- Le service de l'intégration aspire à créer un sentiment d'appartenance au sein de la population migrante et aspire à réunir les habitants autour de projets communs qui mettent en évidence une multitude d'appartenances.
- Les Écoles du Haut-Lac regroupent les écoles primaires de chaque commune, ainsi que le Cycle d'orientation de Vouvry.
- Le Centre de secours et incendie s'occupe de la prise en charge des secours lors d'incendie, d'inondations, de pollutions, de fuites d'hydrocarbures, de désincarcérations, de premiers secours, ou de sauvetage de personnes.
- La Police Intercommunale du Haut-Lac, est le service de police de proximité qui assure la protection de la population et les tâches de sécurité sur le territoire communal.
- L'Etat-major de conduite du Haut-Lac intervient lorsque les structures, les méthodes, les intervenants et les procédures habituels ne suffisent plus pour maîtriser une situation particulière ou extraordinaire.

Donner des compétences supplémentaires à l'ACHL reste possible à tout moment, par le biais d'une modification de ses statuts qui devrait être homologués par le Conseil d'État. Un référendum facultatif pourrait alors être déposé par 10% de l'ensemble des électeurs de la région ou par l'ensemble des délégués d'une commune soutenu par son Conseil communal.

Finalement, si l'ACHL est un outil indispensable et nécessaire dans le cadre de la gestion des services intercommunaux, toutes les collaborations existantes ou à venir ne peuvent pas être mises sous son autorité. En effet, certaines contraintes juridiques ou pratiques nécessitent parfois que des rapprochements entre communes se fassent hors ACHL. C'est par exemple le cas lorsque plusieurs règlements communaux différents doivent s'appliquer. Ainsi, même si l'ACHL n'a jamais eu pour vocation d'être l'antichambre d'une fusion et qu'une telle structure permet indéniablement une meilleure gouvernance, elle ne règlera jamais la totalité des problèmes liés à la gestion de quatre communes de tailles modestes, car elle reste trop limitée dans son champ d'action. Dans tous les cas, sous une forme ou une autre, ces collaborations doivent

se poursuivre et se multiplier autant que possible et dans tous les secteurs dans lequel un intérêt peut être identifié.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.achl.ch.

Damien Roch, président

Les représentants de Saint-Gingolph au sein de l'ACHL



Damien ROCH

Représentant au Comité de Direction
(composé des 4 présidents de commune)



Max-Alexandre DERIVAZ

Président de l'Assemblée des Délégués
(composé de 25 représentants des communes)
Membres des commissions Scolaire et Gestion



Joëlle CHAPERON

Membre de l'Assemblée des Délégués
Membres des commissions Sécurité
et Affaires Sociales



Gérard JEANNERAT

Membre de l'Assemblée des Délégués
Membre de la commission Amélioration

Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone +41 (0)24 482 70 22
Fax +41 (0)24 482 70 23
Courriel info@st-gingolph.ch
Site www.st-gingolph.ch

Accueil du public

Lundi	09H30 - 11H30	13H30 - 18H30
Mardi	09H30 - 11H30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09H30 - 11H30	Fermé
Vendredi	09H30 - 11H30	Fermé



RÈGLEMENTS

Parkings : Tout le monde veut prendre sa place !

L'aménagement de nouvelles places de stationnement sur le quai et à l'entrée du village a amené le conseil municipal à harmoniser les règles de stationnement sur l'ensemble de la commune. L'attractivité grandissante de notre destination, notamment l'été, et la nécessaire vitalité de nos commerces font que les parkings publics doivent être utilisés au mieux et que la rotation des places doit être optimales.

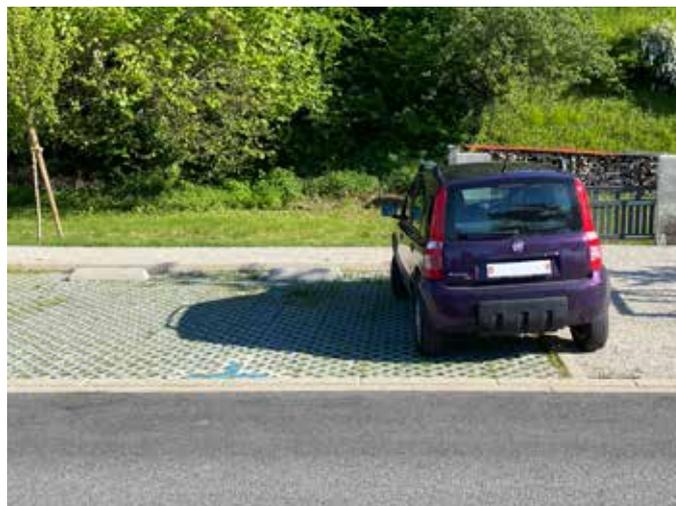
Ainsi, **l'ensemble des parkings reste gratuit**, mais ils passent tous sous le régime du disque de stationnement obligatoire, avec différentes durées autorisées selon les zones (30 minutes, 1H30, 4H00 et 12H00).

Les limitations de durée s'appliquent désormais tous les jours, de 6H00 à 20H00. Pour une raison simple : cela permet d'interdire certains stationnements abusifs, comme on a pu le voir sur le parking des Commerces, avec des véhicules d'entreprise arrivant le vendredi soir à 17h00 et qui repartent le lundi matin à 7H00. Les commerces doivent pouvoir correctement fonctionner le week-end également, toute l'année, et garantir des places à leur clientèle est primordial.

Quelques parkings restent en durée libre, mais la loi limite toujours à 7 jours le stationnement d'un véhicule au même endroit.

La commune a toujours privilégié la prévention. Dans leur immense majorité, les usagers des parkings publics sont respectueux des règles et nous les en remercions chaleureusement. Un dépliant va être diffusé prochainement, synthétisant l'ensemble des règles de stationnement sur le territoire communal.

Mais nous avons remarqué plusieurs usagers qui, méticuleusement, contournent les limitations ou pire, ne cachent même plus leur irrespect des règles. Plusieurs fois, des feuillets ont été glissés sur les pare-brises des véhicules «récidivistes» pour les sensibiliser au besoin de places pour nos commerçants. Mais rien n'y fait. On les voit souvent plusieurs jours sur les arrêts-minutes, sur le parking des Commerces sans disque, ou garé en plein milieu de la rue. Nous avons demandé à notre AVSP d'être intransigeant avec ces comportements irrespectueux.



Les fontaines : un nouveau «Watergate» ?

Depuis le 1er janvier 2021, l'eau potable est gérée par la Communauté de Commune Pays d'Evian-Vallée d'Abondance (CCPEVA). Cette gestion n'a pas été instituée par un choix délibéré des 22 communes, mais par une obligation de l'État, résultant de l'application de la Loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

L'État a légiféré sur la gestion de cette eau, que nos anciens ont captée, canalisée et distribuée dans notre village. Pour commencer, l'Agence de l'Eau nous a imposé la pose de compteurs dans chaque maison et sur chaque point de prélèvement d'eau, ainsi qu'un contrôle sanitaire strict.

Chaque petite commune n'a pas un service technique dédié à l'eau pour répondre efficacement aux exigences du suivi de la qualité de l'alimentation en eau potable sur son territoire. De plus, les travaux nécessaires sur le réseau d'eau étaient, il y a encore quelques années, subventionnés par l'État. La loi NOTRe a précisé que seules les communautés de communes pourraient bénéficier d'aides, dès que la « compétence eau » serait mutualisée.

Tout cela pour en arriver à ce que vos élus doivent abandonner la gestion de notre eau pour la confier à une seule entité. Certes, nous avons nos eaux des fontaines accessibles aux randonneurs ou pour l'arrosage de quelques jardins du village. Hélas, ce temps est aujourd'hui révolu pour nous tous. La commune a dû mettre un compteur sur chaque fontaine, et nous devons désormais payer l'eau prélevée à la CCPEVA. Les abonnements des compteurs et la consommation des fontaines sont estimés à plus de 28'000 euros par an si nous les laissons couler. Pour information, la vente de l'eau, pour l'année 2020, à tous les habitants du village a généré une recette de 60'000€ environ.

Cette somme étant importante, et par économie pour la commune, nous avons décidé de mettre des robinets-poussoirs sur chaque fontaine, sauf pour la fontaine du Chotti, que nous laissons en débit limité dans un premier temps. La décision du conseil municipal est de laisser l'eau couler pour l'été 2021 avec déjà un débit contraint, puis de le réduire à l'automne. Par ce choix, la consommation est estimée à environ 8'000€ à l'année. Pour 2022 la décision de mettre un robinet poussoir sera réétudiée.

Pour les jardins isolés, les jardiniers qui utilisaient abondamment l'eau des fontaines, nous vous proposons d'en bénéficier par l'utilisation d'arrosoir. Si vous jugez que l'apport en eau doit être plus important pour votre jardin,

et par équité pour les habitants qui payent leur eau d'arrosage de jardin, vous pouvez faire une demande de pose de compteur individuel à la CCPEVA.

Certains nous diront que nous avons beaucoup d'eau dans notre montagne, et un trop plein qui coule en abondance, qu'il faudrait récupérer. Mais nous devrions canaliser cette eau pour l'amener aux fontaines, et de toute façon la payer.

Gérald Craquelin, adjoint au maire

Les enjeux de la mutualisation du service de l'eau potable

Préserver durablement nos ressources en eau et garantir un accès équitable aux habitants des 22 communes.

La préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur pour les futures générations et s'inscrit dans les objectifs de développement durable de la communauté de communes.

La CCPEVA vise à garantir l'accès à une eau de qualité pour tous les habitants du territoire, de façon durable et quelle que soit leur commune de résidence.

L'objectif est d'améliorer la performance des réseaux et d'éviter qu'une partie de l'eau potable soit perdue par fuites dans les canalisations. Un programme pluriannuel de travaux de rénovation des réseaux sera mis en œuvre.

La solidarité entre les communes est le fondement de l'intercommunalité et joue ici pleinement son rôle. Pouvoir faire ensemble ce qu'une commune seule ne pourrait assumer. Les investissements liés à l'entretien et la gestion des réseaux d'eaux potables sont très coûteux et toutes les communes ne disposent pas des mêmes capacités financières.

Source : CCPEVA

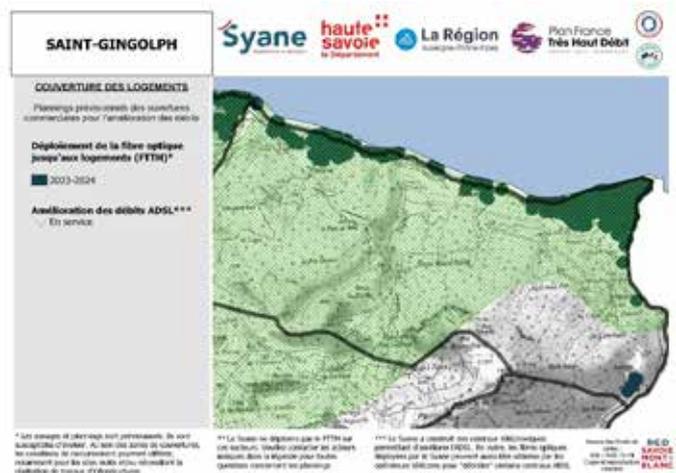


AU QUOTIDIEN

Des nouvelles de la fibre

Le Syane (Syndicat des Energies et du Numérique de la Haute-Savoie) poursuit le déploiement de son réseau public de fibre optique, après avoir sensiblement amélioré le débit du réseau ADSL il y a quelques années notamment à Saint-Gingolph.

L'aménagement numérique de la Haute-Savoie s'inscrit dans le cadre défini par le Plan National Très Haut Débit, qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées pour la couverture des particuliers. En Haute-Savoie, le réseau public fibre optique du Syane couvrira ainsi les logements sur 246 communes et 279 zones d'activités économiques. Le déploiement de la fibre à Saint-Gingolph est prévu en 2023-2024.



Les plaques de rues se modernisent



Profitant des travaux du quai, un nouveau design des plaques annonçant le nom de nos rues a été inauguré. Reprenant le blason historique de Saint-Gingolph en filigrane, nous y avons également ajouté le nom de la commune (ainsi, sur des photos non-léguendées, on saura dans quelle commune la photo a été prise).

Quand la rue ou la place porte le nom d'une personnalité, il est précisé les titres et fonctions de cette dernière.

Ce nouveau design sera déployé au fur et à mesure du besoin de renouvellement des plaques de rues.

Un nouveau collaborateur aux Services Techniques

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en début d'année Dominique Tusch au sein des Services Techniques de la commune.

Habitant Saint-Gingolph depuis de nombreuses années, il est un véritable «touche à tout» et amène avec plaisir et passion ses nombreuses compétences au sein de notre service.

Bienvenue à Dominique et plein succès pour cette nouvelle mission.



Les palmes des incivilités

Comme dans le précédent numéro de ce bulletin, nous sommes au regret de constater sur le territoire communal des comportements douteux en matière de respect des espaces publics.

Cette rubrique permet aux élus de rappeler quelques points :

- 4 points de collectes de déchets sont maintenant sous vidéo-surveillance, comme les panneaux récemment posés en informent les usagers. L'amende pour dépôt sauvage peut monter jusqu'à 1'500 euros. La première photo ci-contre est un exemple de dépôt sauvage ;
- une benne dédiée aux cartons (cartons d'expédition ou de déménagement) est à disposition de tous au parking du Centre. Tout carton correctement plié y trouvera aisément sa place. Les emballages en carton, eux, sont à déposer dans les containers jaunes ;
- les sacs d'ordures ménagères peuvent être déposés dans l'un des 15 containers gris (enterrés ou aériens) présents sur le territoire communal au chef-lieu et à Brêt.

Nous nous réjouissons tout de même de constater une baisse du nombre d'incivilités depuis l'installation des caméras. Nous devons malheureusement miser sur ce moyen de dissuasion pour faire cesser ces agissements, pour maintenir notre qualité de vie et la propreté de notre commune.

Le conseil municipal



Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse 34 rue Nationale
74500 SAINT-GINGOLPH
Téléphone +33 (0)4 50 76 72 28
Fax +33 (0)4 50 76 74 17
Courriel mairie@st-gingolph.fr
Site www.st-gingolph.fr

Accueil du public

Lundi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>
Jeudi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>

RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE « Ville de Saint-Gingolph » !



SUIVEZ L'ACTUALITÉ
MUNICIPALE ET
ASSOCIATIVE



RECEVEZ LES ALERTES
DIRECTEMENT SUR
VOTRE MOBILE



DEVENEZ UN
ECO-CITOYEN



CONSULTEZ
L'ANNUAIRE DES
COMMERCES

